

PUBLIC

Toute personne amenée à pratiquer la fiscalité de l'entreprise sans avoir reçu de formation initiale en la matière et souhaitant acquérir de solides connaissances techniques - Collaborateurs des services comptables

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions de comptabilité

LES POINTS FORTS

Un fascicule remis : " Guide fiscal de la déclaration de résultat " [Éditions Francis Lefebvre]

De nombreux cas pratiques réalisés pendant la formation

Des travaux ludico-pédagogiques en intersessions

Nos parcours sont composés de formations cohérentes et complémentaires dispensées par des experts et praticiens d'entreprise pour découvrir, approfondir et valider savoir-faire et compétences. Nous vous accompagnons dès le début en veillant à ce que les objectifs du parcours soient en adéquation avec vos attentes puis tout au long de votre formation avec des échanges personnalisés.

L'évaluation est la garantie de la qualité et de l'efficacité du transfert de compétences durant le parcours.

En présentiel ou distanciel, en synchrone ou asynchrone, pendant ou à l'issue du parcours, la réussite de l'évaluation donnera lieu à un certificat " Lefebvre Dalloz "

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Formation favorisant

Code
1682

Durée
**10
jours**

Tarif Inter*
**7 296 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Préparer la liasse fiscale de l'entreprise pour déterminer l'IS à payer
- Préparer la liasse fiscale du groupe pour déterminer l'IS d'ensemble en régime d'intégration fiscale
- Réaliser la déclaration de TVA mensuelle de l'entreprise
- Respecter les obligations déclaratives de l'entreprise en matière de CET et de taxes diverses
- Préparer l'entreprise à un contrôle fiscal

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

La détermination du résultat fiscal - partie 1 (2 jours)

Préparer la liasse fiscale de l'entreprise pour déterminer l'IS à payer

Intégrer les mécanismes d'imposition des bénéfices des entreprises

- L'impact de la structure juridique sur l'imposition des bénéfices
- Les règles de territorialité
- Les règles de rattachement des produits et des charges

Déterminer le résultat fiscal

- La méthodologie de passage du résultat comptable au résultat fiscal : les retraitements extracomptables (réintégrations et déductions)
- Les immobilisations et les provisions : traitement comptable et fiscal, relevé des provisions
- Le traitement fiscal des charges : conditions générales de déductibilité et dispositions spécifiques (charges financières, jetons de présence, TVS, amendes et impôts, abandons de créances, dons...)
- Le traitement fiscal des produits : principe général d'imposition et dispositifs spécifiques (régime mère-fille, cessions de titres de participation...)

Quiz : pour chaque proposition, indiquer si la règle fiscale est divergente de

- l'engagement du participant pour
- un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- A l'issue du parcours, une évaluation écrite d'une durée de 3h30 est réalisée afin de valider l'acquisition des connaissances et obtenir le certificat "Lefebvre Dalloz"

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- la règle comptable et si oui, s'il convient de faire une réintégration ou une déduction extra-comptable
 - Cas pratique : déterminer un résultat fiscal en complétant le feuillet 2058 A
 - Cas pratique : déterminer le résultat fiscal d'une entreprise ayant effectué une réévaluation libre de ses actifs
- #### E-TRAINING 1
- Quiz : déterminer un résultat fiscal
 - Recherches documentaires en ligne
- La détermination du résultat fiscal - partie 2 (2 jours)

Préparer la liasse fiscale de l'entreprise pour déterminer l'IS à payer (suite)

Gérer le résultat fiscal pour calculer l'IS

- Le report en avant/en arrière des déficits
- Le calcul de l'IS : taux et contributions additionnelles
- Cas pratique : déterminer le montant d'IS qu'une société disposant de reports déficitaires devra acquitter au titre de l'exercice

Traiter les opérations des groupes de sociétés

- Les flux intragroupe
 - Introduction au régime d'intégration fiscale
- #### E-TRAINING 2
- Fun Learning Box : principes de passage du résultat comptable au résultat fiscal
 - Cas pratique : calculer l'IS et suivre le paiement des acomptes et du solde
- Le régime d'intégration fiscale (2 jours)

Préparer la liasse fiscale du groupe pour déterminer l'IS d'ensemble en régime d'intégration fiscale

Calculer le résultat d'ensemble d'un groupe fiscalement intégré

- La formation du périmètre d'intégration
- La détermination des résultats individuels
- La détermination du résultat d'ensemble
- Le calcul de l'IS d'ensemble et du gain d'intégration
- Cas pratique : réaliser les retraitements liés au régime d'intégration fiscale pour déterminer le résultat d'ensemble

Examiner les impacts fiscaux d'une fusion

- Les règles de transcription des apports (valeurs comptables ou réelles)
- Le régime de droit commun ou de faveur
- Cas pratique : calculer l'IS dû sur les plus-values de fusion en régime de droit commun et en régime de faveur

E-TRAINING 3

- Cas pratique : déterminer un résultat individuel retraité
 - Quiz : valider ou non des affirmations sur le régime fiscal des fusions
- La TVA (2 jours)

Réaliser la déclaration de TVA mensuelle de l'entreprise

Déterminer la TVA collectée et la TVA déductible au titre d'un mois déterminé

- La détermination de la TVA collectée : champ d'application, base, fait générateur, taux, exigibilité
- Le calcul de la TVA déductible : conditions de forme, de fond et de délai ; exclusions
- La déclaration et le paiement de la taxe

Examiner le traitement des opérations internationales

- Les livraisons et acquisitions intracommunautaires ; importations et exportations
- Les règles de territorialité applicables aux prestations de services
- Cas pratique de synthèse : établir la déclaration de TVA d'une entreprise au titre d'un mois déterminé

E-TRAINING 4

- Recherches documentaires en ligne
 - Cas pratique : déterminer la TVA à payer et établir la CA3
- Les autres impôts (CET, TVS, C3S) - aperçu du contrôle fiscal (2 jours)

Respecter les obligations déclaratives de l'entreprise en matière de CET et de taxes diverses

Contrôler les bases d'imposition de la CET

- Les mécanismes de la CFE
- Les obligations déclaratives et le calendrier de paiement
- Le plafonnement en fonction de la valeur ajoutée
- Cas pratique : calculer un montant de CFE et déterminer si l'entreprise peut bénéficier du plafonnement

Elaborer quelques déclarations annexes

- Les principes d'élaboration des déclarations relatives à la taxe sur les véhicules des sociétés (TVS) et à la déclaration des honoraires (DAS2)
- Le calcul de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)

Préparer l'entreprise à un contrôle fiscal

- Le déroulement d'un contrôle fiscal
 - Les points de vigilance et la nécessité de documentation des opérations
 - Quiz : valider ou infirmer des propositions sur le thème du contrôle fiscal
 - Cas pratique de synthèse : établir les déclarations fiscales pour une entreprise
- E-TRAINING 5
- Demander un plafonnement de CET

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE, PARIS

- 17 Sep. au 2 Déc. 2026

